

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 205



Janvier 2010

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE



ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 11.09.2009 Prix 2 €

"... la FSU, la CGT et Solidaires *
ont choisi d'appeler ensemble
à l'action dans la Fonction publique
en janvier et de faire du 21 janvier

une journée de grèves et de manifestations
de l'ensemble des fonctionnaires.

La FSU est résolue à faire que les revendications
des personnels de l'éducation,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
y soient bien présentes et à articuler cette journée
avec les actions spécifiques pour l'Éducation qui
déboucheraient sur une manifestation nationale à Paris.

Avec les vœux traditionnels pour chacun,
j'é mets le souhait et l'espoir que ce mois de janvier
soit celui d'un sursaut de mobilisation
et que tous fassent en sorte que les perspectives
d'un grand "tous ensemble" se concrétisent."

Gérard ASCHIERI
Secrétaire général de la FSU.

* Le SE-UNSA et le SGEN-CFDT appellent aussi au 21 janvier.



Vœux

1789, 1793,
1830, 1848, 1871,
1936, 1945, 1968,
notre identité nationale
est faite de dates.

2010 ?

Celle
que nous nous ferons.

SOMMAIRE

- Agir Ensemble* : Grève du 21 janvier ; Manifestation nationale le 30 janvier ;
Carte scolaire ; Congrès départemental FSU ; p. 2
- Éditorial* : Ensemble dans l'action en janvier ; Observatoire de la laïcité de Lozère
La FSU, la CGT et Solidaires proposent... p. 3
- Métier* : CAPD du 18 décembre, déclaration du SNUipp Lozère p. 4
- Métier* : Élections IUFM ; Carte scolaire 2010 ; Grippe H1N1 p. 5
- Métier* : Aide personnalisée ; Lu au BO p. 6
- Société* : Taxe carbone ; Lu au BO suite ; Loi Carle, E. Khaldi à Mende p. 7
- Agir Ensemble* : Se syndiquer ; En bref... p. 8

FSU, CGT, SE-Unsa, SGEN-CFDT, Solidaires...

Grève unitaire Jeudi 21 janvier

budget, carte scolaire, formation des maîtres, RASED, maternelle, rémunérations...

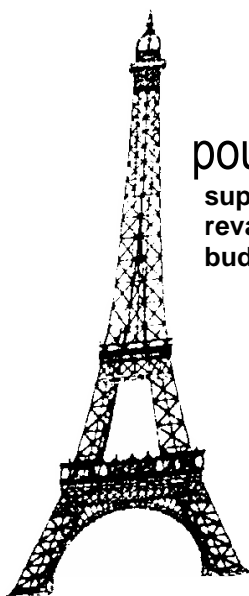
Fenêtres sur cours va arriver dans les écoles en début de semaine.

Il contient une carte de vœux revendicatifs, à faire signer par les enseignants et les parents d'élèves.

La **lettre aux familles** est disponible sur <http://48.snuipp.fr>

La FSU propose un appel unitaire
au niveau éducation et au niveau fonction publique.

Année	emplois	élèves
1999-2000		4487
2000-2001	- 1,5	4455
2001-2002	0	4407
2002-2003	- 2	4456
2003-2004	0	4501
2004-2005	- 2	4538
2005-2006	0	4564
2006-2007	+ 1	4626
2007-2008	0	4620
2008-2009	- 3	4637
2009-2010	- 2	4640
2010-2011	- 2 ???	4706
Bilan	- 11,5	+ 219



Manifestation

pour défendre l'Éducation nationale

suppressions de postes, formation des maîtres,
revalorisation, traitement de la difficulté scolaire,
budget, école maternelle, RASED, évaluations, 60 heures...

"Tous ensemble"

à **PARIS**

samedi 30 janvier.

Congrès départemental de la FSU

Le Congrès prévu sur deux journées
à Saint Chély d'Apcher,
a été modifié
du fait de la grève du jeudi 21.

1) **Mercredi 20 janvier**
au LEGTA de Civergols
à Saint Chély d'Apcher

2) **Jeudi 21 janvier** à Mende
pour pouvoir participer aux actions
unitaires (manifestation
départementale) prévues ce jour-là.

INSCRIPTION - SOUSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Tél. :

Nombre de places retenues :

Participera au déplacement gratuit en car au départ de :

MENDE (1)

MARVEJOLS (1)

ST CHELY (1)

Souscrit pour le déplacement : € (2)

La souscription doit permettre la prise en charge du déplacement qui est comme pour chaque manif gratuit pour les participants (une collecte sera cependant effectuée dans le car).

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) versement à l'ordre du **SNUIPP 48**

À retourner au **SNUIPP Rue des Ecoles 48000 MENDE - tél. 04 66 49 15 90**

Éditorial

Ensemble dans l'action en janvier !

Le Gouvernement continue à s'attaquer frontalement à la Fonction publique et aux services publics.

Le Président de la République revendique clairement cette politique qui a supprimé plus de 100 000 emplois dans la fonction publique d'État depuis 2007.

Cette politique est aggravée par les attaques contre le statut, l'individualisation des rémunérations et la mise en concurrence des agents, les effets de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la Réorganisation administrative territoriale de l'État (RéATE) qui ont des conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité du service public rendu à la population.

L'Education nationale, déjà mise à mal par une saignée sans précédent de ses effectifs, l'Enseignement Supérieur et la Recherche sont frappés de plein fouet par des réformes plus régressives les unes que les autres. L'hôpital public, asphyxié par une pénurie gravissime d'emplois et une recherche de rentabilité à tous crins, est en danger. Le Gouvernement fait pression sur les collectivités territoriales pour qu'elles appliquent ce dynamitage de la fonction publique. De plus, le projet de loi sur les collectivités territoriales constitue un recul démocratique important.

Face à cette politique destructrice, les personnels, depuis des mois, organisent la résistance. Les mobilisations que nous soutenons se succèdent : agents territoriaux, hôpitaux publics, la Poste (18 mois de lutte), l'éducation, la culture, l'ONF, la DGCCRF, les finances publiques, l'équipement...

La FSU, la CGT et Solidaires proposent pour globaliser l'action une plate-forme de revendications et appellent à agir pour faire converger les mobilisations et construire un temps fort, de grèves et de manifestations, le 21 janvier 2010 et une manifestation nationale à Paris le 30 janvier. Ensemble mobilisons-nous pour gagner.

Mende, le 4 janvier 2010

Dernière minute : Le SE-Unsa appelle à la grève le 21 janvier.

L'Observatoire de la laïcité de Lozère

association type loi 1901, a été créé en octobre 2009 par un collectif

d'associations, mutuelles et syndicats dont la FSU et le SNUipp.

Les adhésions peuvent aussi être individuelles : 10 euros minimum à l'ordre de l'OLL à adresser au Syndicat qui transmettra.

Après la conférence-débat de Patrick Tort sur "L'effet Darwin", deux nouvelles initiatives sont annoncées : sur "La Loi Carle" avec Eddy KHALDI le samedi 6 février (voir en page 7) et en partenariat avec la MAIF, une nouvelle conférence d'Henri PENA-RUIZ sur "L'école laïque, école de la liberté",



La FSU, la CGT et Solidaires proposent ...

Alors que, pour répondre aux exigences de la situation sociale, le rôle de la fonction publique et des services publics n'a jamais été aussi important, il est urgent notamment :

- de créer les emplois nécessaires et de donner les moyens aux services publics de répondre aux besoins croissants de la population partout sur le territoire ;
- de revenir sur les suppressions au budget 2010 et de pourvoir aux remplacements des départs en retraite ;
- d'assurer le maintien et la progression du pouvoir d'achat de tous les personnels par l'augmentation du point d'indice et une reconstruction de la grille ;
- de revenir sur toutes les réformes régressives ;
- d'abroger la loi dite de "mobilité" ;
- de prendre des mesures pour combattre la précarité.

La période d'action proposée s'inscrit dans le processus nécessaire établi dans la durée permettant la convergence des luttes les plus larges et les plus unitaires, avec l'ensemble de la population et des acteurs attachés aux services publics et à la Fonction publique, et l'aboutissement de nos revendications.

CAPD du 18 décembre 2009.

Promotion des instituteurs

Il reste onze instituteurs dans le département, dont trois sont actuellement en disponibilité. Vu leur très petit nombre, en CAPD les promotions sont très limitées : trois promouvables et une seule promue grâce au reliquat de l'an passé. Le **SNUipp** a rappelé sa revendication : reconstitution de carrière lors de l'accès au corps des PE et avancement de tous au rythme le plus rapide.

Postes adaptés

Cinq demandes dont un désistement. Une collègue obtient un poste adapté au CDDP à compter de la rentrée de janvier : l'inspection académique a demandé une intégration au rectorat pour la remplacer. Celle-ci ayant peu de chance d'aboutir, un TR sera probablement affecté sur ce poste *.

Questions diverses posées par les délégués du personnel du SNUipp

Grippe H1N1 : la pandémie étant installée, il n'y a plus nécessité de fermer les écoles.

Si plusieurs cas se déclarent dans l'école, en informer son IEN.

Remplacement : Les congés de longue durée sont en augmentation. De ce fait, sur certaines circonscriptions de nombreux TR ZIL y sont affectés ainsi que la quasi-totalité des TR BD.

Vous trouverez ci-dessous le tableau, fourni par l'administration, concernant les non-remplacements.

Formation continue :

pas d'annulation jusqu'à ce jour, un report à la demande des formateurs.

Écoles Numériques Rurales :

une dotation supplémentaire au budget 2010 permettra d'équiper vingt nouvelles écoles environ

REPLACEMENTS

Nombre de jours non remplacés de septembre 2009 au 15 décembre 2009 (tableaux fournis par l'Inspection académique à la demande du SNUipp)

circonscription	MENDE	FLORAC	MARVEJOLS	TOTAL
Septembre 2009	1,5	0	1	2,5
Octobre 2009	2,5	2,5	2	7
Novembre 2009	23	3	33	59
Décembre 2009	19	8	35	62
TOTAL	46	13,5	71	130,5

Autorisations d'absence et Congés

Par motif	enfant malade	RV médical	Autres	TOTAL Aut. Abs	Maladie	Autres motifs	TOTAL Congés
Sept. 2009	0	0	0,5	0,5	2	0	2,5
Oct. 2009	4	0	2	6	1	0	7
Nov. 2009	16	5	5	26	33	0	59
Déc. 2009	25	2	6	33	26	3	62
TOTAL	45	7	13,5*	66,5	62	3	130

*Dont 7 au titre d'urgences familiales (hospitalisation conjoint...)

Réponse de l'administration

"Comme demandé au cours de la CAPD, je vous apporte les éléments relatifs au remboursement des frais de déplacement pour les personnels sur postes fractionnés. Les instructions rectorales précisent que, suite à un courrier de la DAF C1 du MEN, les enseignants du premier degré affectés sur des postes fractionnés à l'année peuvent prétendre au remboursement de leurs frais de transport dans les mêmes conditions que les enseignants du second degré, soit en application de la note de service n°92-212 du 17 juillet 1992. Cette note de service précise que peuvent prétendre à la prise en charge des frais de transport, les enseignants exerçant dans deux ou plusieurs établissements situés dans des communes non limitrophes."

(public... et privé !). Une partie de la formation se fait sur le temps scolaire mais souvent aussi hors temps scolaire : les délégués du personnel, signalant que les enseignants faisaient déjà beaucoup d'heures supplémentaires, ont demandé que celles-ci soient comptabilisées. L'administration s'engage à les prendre en compte, à voir sur quel temps ?

Le **SNUipp** a soulevé la question de la participation à ces journées de formation, des enseignants sur postes fractionnés et des TR.

EVS-AVS : le SNUipp

avait demandé à l'administration d'établir un document précisant les missions de ces personnels. Deux documents ont été élaborés et seront envoyés par mail aux écoles à la rentrée de janvier pour information auprès des équipes enseignantes et pour transmission aux personnels AVS-EVS.

Stages DEPS et DDEEAS

DEPS : pas de candidat pour l'instant. DDEEAS : une seule candidature.

Une prochaine CAPD concernant notamment le mouvement est prévue fin janvier ou début février.

* depuis la rentrée, à l'école maternelle des Chênes à Mende, Mme LARGUIER fait fonction de directrice, et Mme TOURÉ (réintégration de Guinée) occupe le poste d'adjointe.

Élections IUFM, académie de Montpellier

Les 14 et 16 décembre dernier se sont déroulées les élections à l'IUFM. Deux listes en présence cette année,

mais comme d'habitude une participation nettement insuffisante. Ont été élus :

6 titulaires et suppléants FSU
dont une candidate PE1 à Mende,
et **2 titulaires et suppléants UNSA**.

Résultats	Carcassonne		Nîmes		Montpellier		Mende		Perpignan		Total
Inscrits	264		530		1486		117		563		2960
Votants	41	15,5 %	43	8,1 %	144	9,7 %	63	53,85 %	98	17,4 %	389
Exprimés	40		40		141		62		95		378
Blancs et Nuls	1		3		3		1		3		11
FSU	18	45 %	25	62,5 %	102	72 %	53	85 %	62	65 %	260 : 69 %
UNSA	22	55 %	15	37,5 %	39	28 %	9	15 %	33	35 %	118 : 31 %

Carte scolaire 2010

A la rentrée 2009, l'académie de Montpellier scolarise 225 686 élèves dans le premier degré public soit 1229 de plus qu'à la rentrée 2008 (+ 0.5%). Pour la rentrée 2010, l'académie attend 226 954 élèves dans le premier degré public soit 1268 élèves supplémentaires (+ 0.6%).

Le plafond d'emplois est relevé de **61 emplois**.

Par ailleurs, 1 emploi est disponible dans la réserve académique, 62 emplois sont donc à répartir entre les départements.

La répartition faite par l'administration a pris en compte les besoins

de décharge des écoles à 4 classes, l'évolution démographique et les taux d'encadrement de chaque département.

La répartition proposée par le rectorat est la suivante :

- Aude + 10 emplois
- Gard + 24 emplois
- Hérault + 30 emplois
- Lozère - 2 emplois
- Pyrénées Orientales 0 emplois

Académie + 62 emplois.

Une nouvelle fois en refusant la prise en compte de la gestion de la ruralité, la Lozère se voit privée de près de 0,5 % de ses emplois.

Le CTPA se réunira le 11 janvier.

Grippe H1N1

Dès Janvier, des lieux et des périodes seront proposées aux personnels des écoles qui souhaitent se faire vacciner contre la grippe H1N1.

C'est en réponse à une demande des organisations syndicales que le ministre Luc Chatel vient de confirmer ce jeudi 17 décembre que les enseignants des écoles qui le souhaitent pourront se faire vacciner contre la grippe H1N1.

"Dès les premiers jours de janvier, les autorités académiques préciseront les lieux et les périodes qui ont été retenues à cette fin" précise le courrier émanant de la rue de Grenelle.

Enquête carte scolaire rentrée 2010

Exprimons nos besoins !

À retourner rapidement au SNUipp-FSU, Maison des Syndicats, rue des écoles 48000 MENDE
ou par e-mèl à snu48@snuipp.fr

École :

Adresse :

Tél. : Adresse-mail :

Nombre de classes :

Effectif actuel : Effectif prévu rentrée 2010 :

Besoins et demandes :

Aide personnalisée (A.P.)

Mardi 8 décembre 2009 s'est tenue au ministère la deuxième réunion du groupe de travail sur l'aide personnalisée.

Organisations présentes : SNUipp, SGEN, SE, SIEN-UNSA et FO.

Le ministère a communiqué les chiffres d'un bilan quantitatif, établi sur la base des remontées par les IEN et les IA.

Des informations qualitatives s'appuyant sur quelques documents (une quinzaine), émanent de sources diverses, inspections académiques, circonscriptions, voire écoles ou enseignants.

Le bilan quantitatif concerne l'organisation du dispositif en 2008/2009 et en 2009/2010.

Il fait apparaître :

- le nombre d'élèves pris en charge ;
- le moment de la journée choisi pour les séances ;
- la répartition des séances (2 fois 30 mn, 3 fois 40 mn...);
- la période de démarrage de l'aide ;
- la participation des enseignants de maternelle. ;
- l'organisation de la semaine scolaire (quatre jours ou neuf demi-journées).

Le ministère précise que les situations sont extrêmement variées car elles résultent à la fois de contraintes locales et de choix des équipes.

Toutefois, le taux de prise en charge varie peu (25%) sauf en Petite Section où il est très inférieur (5%).

En éducation prioritaire, l'écart n'est pas considérable (les taux sont d'environ 30%), les enseignants faisant sans doute le choix de ne prendre que les élèves qui en ont le plus besoin. Généralement, les élèves de cycle 3 bénéficient d'une durée plus longue sur l'année.

Le bilan qualitatif porte sur :

- les actions, majoritairement en français. ;
- la typologie des objectifs ;
- la typologie des démarches ; les effets positifs ;
- les difficultés rencontrées ;

- les acteurs clé ;
- la demande de formation.

Malgré des consignes de souplesse aux IA concernant l'organisation choisie par les équipes, le ministère reconnaît que certains font "preuve de procédures de cadrage pouvant apparaître comme de la sur-réglementation".

Les Inspecteurs généraux (IG)

complètent le rapport de synthèse et précisent que le suivi des IG a repris en début d'année et ne montre pas de grand changement par rapport aux constats de l'an passé.

Sont pris en compte les paroles des enseignants, des parents et des élèves (cycle 3).

Pour les IG, la question du temps de concertation est posée lorsque les enseignants ne suivent pas leurs propres élèves.

Le contenu de l'aide repose quasi exclusivement sur le français (le langage en maternelle), sauf en cycle 3 (40 % en math).

Ils constatent peu d'initiatives pour mesurer les effets de l'AP, relevant seulement quelques tentatives du type reprise des évaluations CM 2. Ils notent que 50% des élèves ont été concernés l'année entière et qu'il ne s'agit donc plus de difficultés passagères.

Les enseignants ont effectué en moyenne 50 h devant élèves, parfois plus de 60 h.

La question de la formation des enseignants se pose mais demande à être communiquée.

Pour les IG, la formation doit viser l'aide d'une manière large, et non limitée à l'aide personnalisée.

Enfin, au vu de la multiplicité des dispositifs, en particulier en éducation prioritaire (accompagnement éducatif, coups de pouce...), l'aide personnalisée doit d'être mise en synergie avec les autres, et non en concurrence, pour être efficace.

Le SNUipp,

s'appuyant sur son propre suivi, et compte tenu des premières remontées de l'enquête n°3, rappelle que les enseignants ont besoin de temps d'organisation.

Il interroge le ministère sur la formation des enseignants. Celle-ci passe essentiellement par les circonscriptions : formation des équipes, temps de mutualisation, mise à disposition d'outils issus de la recherche ou du terrain... pourraient être envisagés.

Si les enseignants ont fait preuve d'une grande inventivité, les travaux de chercheurs sont également nécessaires. Le SNUipp fait part d'une étude en cours (Jean Jacques Guillard, université René Descartes, Paris 5) sur les liens entre AP et aide spécialisée : les premiers résultats semblent indiquer que l'AP ne répond pas de façon probante aux objectifs qui lui étaient fixés. Rappelant les propos du ministère lors de la première réunion du groupe, le SNUipp a renouvelé sa demande d'un travail de recherche approfondie sur le dispositif et ses effets afin de connaître son efficacité.

Lu au B.O.

n° 46 du 10 décembre 2009

- Échanges et formation : Échanges et actions de formation à l'étranger - année 2010-2011.
- Nominations : CTPM - Comité technique paritaire ministériel de l'Éducation nationale

n° 47 du 17 décembre 2009

- Encart : Promotions corps-grade année 2010 PEGC.
- Formation : Formation de formateurs en français langue étrangère (F.L.E.).

n° 48 du 24 décembre 2009

- Simplifications administratives : Abrogation de circulaires et notes de service et de diverses dispositions réglementaires.
- Administration centrale du MEN : Observatoire national de la lecture.
- Activités éducatives : Campagne de solidarité et de citoyenneté de la Jeunesse au Plein Air.
- Hygiène et sécurité : Compte-rendu de la réunion du comité central d'hygiène et de sécurité ministériel compétent pour l'enseignement scolaire.
- Mutations et listes d'aptitude : Directeurs d'ÉREA et d'ERPD - Année 2010-2011.
- Certification complémentaire : Création dans le secteur disciplinaire "enseignement en langue des signes française".

www.france.attac.org



En 2010, soyez réaliste, adhérez à Attac.

Le SNUipp est membre fondateur d'ATTAC.

Contact : Attacfr@attac.org

org

Taxe carbone : relancer le débat

Les choix faits par le gouvernement dans la mise en œuvre de la taxe carbone risquaient de décrédibiliser durablement le principe même d'une fiscalité "écologique".

Le projet était injuste puisque l'effort était concentré sur les seuls ménages et inefficace du fait de son montant trop peu élevé et du volume des exonérations.

La FSU, avec de nombreuses autres organisations syndicales, politiques, associatives, avait dénoncé ce projet avant l'examen du texte à l'assemblée et ce même

texte a été censuré par le conseil constitutionnel le 29 décembre. Cette décision offre l'opportunité de relancer le débat sur d'autres bases.

Pour la FSU, la lutte contre le réchauffement climatique est un des enjeux majeurs des années à venir.

La réduction drastique de l'émission des gaz à effet de serre nécessite une politique coordonnée des outils à disposition.

Celle-ci ne peut passer par la culpabilisation des usagers, ni se résumer à une seule politique fiscale.

Cela exige qu'un plan national d'investissements soit débattu et adopté, permettant de modifier les logiques et les procédés industriels et de proposer des produits et des services alternatifs. Cela exige le développement des services publics, de la recherche ainsi que de nouvelles formations.

Comme les mobilisations à l'occasion du sommet de Copenhague l'ont montré, il est urgent d'apporter des réponses au réchauffement climatique, réponses qui doivent combiner efficacité écologique et justice sociale.

Repoussée au 1er juillet prochain, la taxe carbone doit être revue après les élections régionales de mars, ce qui ne peut qu'inquiéter sur sa nouvelle rédaction.

Lu au B.O. suite

n°1 du 7 janvier 2010

- Encart : actions éducatives européennes.
- Éducation à la santé : Dispositif de vaccination dans les établissements scolaires à compter de janvier 2010 .
- Livret de compétences : Expérimentation d'un livret de compétences en application de l'article 11 de la loi n°2009-1437 relative à l'orientation et la formation professionnelle au long de la vie.
- Activités éducatives : Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité (27 janvier).
- Nominations : Médiateurs académiques et correspondants.

La Loi Carle

Cette loi injuste fragilise un peu plus, le service public et laïque d'éducation déjà malmené.

Conférence-débat de l'O.L.L.¹
Samedi 6 février 2010

avec Eddy KHALDI

Coauteur de *Main basse sur l'école*²
9 h 15 - 12 h.

Salle Urbain V
MENDE

Depuis la loi Debré de 1959,
la République joue contre son camp.

Il y a 50 ans la pétition nationale du CNAL de février à mai 1960, recueillit 10 813 697 signatures. Cette mobilisation extraordinaire déboucha sur le rassemblement de Vincennes le 19 juin 1960 et sur le "serment de Vincennes" qui se terminait par ces mots :
"...que l'effort scolaire de la République soit uniquement réservé à l'École de la Nation, espoir de notre jeunesse".
"...oublier le serment de Vincennes serait bien pire que trahir nos aînés, ce serait renoncer aux valeurs républicaines issues de la révolution française de 1789".

"Le triomphe de l'esprit laïque, ce n'est pas de rivaliser de zèle avec l'esprit clérical pour initier prématurément les petits élèves de l'école primaire à des passions qui ne sont pas de leur âge. Ce n'est pas de les enrôler contre d'autres avec la même étroitesse et la même âpreté en sens inverse. C'est de réunir indistinctement les enfants de toutes les familles et de toutes les Églises pour leur faire commencer la vie dans une atmosphère de paix, de confiance et de sérénité".

Ferdinand BUISSON

"il faudra avoir la patience de reprendre l'ouvrage ; la force de refaire ce qui a été défait ; la force d'inventer au lieu de suivre."

Aimé CESAIRE

¹ Observatoire de la laïcité de Lozère : ADPEP, ADATEEP, AL GOF, APMAIF, ASL, EEDF, FDLP, FCPE, FSU, FOL, MAE, MGEN, OCCE, ULDDEN, UNSA-Education.

² Eddy Khaldi et Muriel Fitoussi, *Main basse sur l'école*, Paris, Éditions Démopolis. Visitez le site : <http://www.main-basse-sur-ecole-publique.com/>

Agir Ensemble

**La force de notre profession
c'est son Syndicat, c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	INSTITUTEURS						PROFESSEURS DES ÉCOLES						P.E.G.C.				
	A D J O I N T	DIRECTION			S P É - I U F	Dir. Spé 1 à 4 Cl.	A D J O I N T	DIRECTION				S P É - I U F	H O R S C L	C L · N O R M.	H O R S C L	C L · E X C	
		1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.				1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +						S E G P A
11e	142	143	146	150	146	150	178	179	183	187	190	192	180	151			
10e	130	131	134	138	134	138	165	166	170	174	177	179	168	139			
9e	118	119	122	127	122	127	152	153	156	161	164	166	154	132			
8e	112	113	116	120	116	120	143	144	147	151	154	156	144	123			
7e	Retraités: pension < 1400€ 84 € pension > 1400€ 91 €					133	134	137	141	144	146	146	136	214	117		
6e						123	123	127	134	137			130	202		177	
5e	AVS, Adjt d'éducation, EVS : 46 €					115	116	119	123	127				190		165	
4e	Disponibilité, Congé parental : 46 € Congé de formation :					110	111	114	118	121				176		151 201	
3e	80 % de la cotisation					105	106	109	113	116				166		139 189	
2e	et selon le temps partiel :					PE1 IUFM et LC sans poste : Gratuit						154			132 177		
1er	50 %, 75%... de la cotisation.					PE2 IUFM et LC en poste : 81 €						136			123 165		

Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de l'impôt.

BULLETIN D'ADHESION 2009-2010

au **SNUipp - FSU**, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats Rue des Écoles 48000 MENDE.**

En bref...

Vu sur

<http://48.snuipp.fr>

NOUVEAU !

Envoyez-nous les dates des absences non remplacées directement en ligne.

**Grève
du 21 janvier**

- Déclaration d'intention**
- Lettre aux familles**

disponibles sur
<http://48.snuipp.fr>

Laïcité

Conférence-débat sur la **Loi Carle** avec **Eddy KHALDI**
Samedi 6 février
9 h 15 Salle Urbain V.

à consulter :

<http://www.main-basse-sur-ecole-publique.com/>



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse

N° 0407 S 06095

Imprimé par nos soins

Prix : 2 €

ISSN 1244.0701

Ce bulletin

vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48.

Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire

effacer les informations vous concernant en vous adressant

au SNUipp 48 .

Publication mensuelle